



Association déclarée N° W912009413,

75, avenue Carnot - Corbeil Essonnes

courriel :

a3ceconseilcitoyencorbeilessonnes@orange.fr

Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes (A3CE)

A l'attention de Monsieur le Maire de Corbeil-Essonnes

Corbeil-Essonnes, le 22 mars 2018

Monsieur le Maire,

Faisant suite à l'atelier N°2 de concertation du 16 mars 2018 avec les habitants des Tarterêts et aux réunions de travail de la table du conseil citoyen de Corbeil-Essonnes, nous souhaitons vous communiquer les avis développés à ce stade de la concertation et de la co-construction prévue lors de la mise en place du Conseil Citoyen. Le mémorandum en annexe porte sur les éléments suivants :

1. Un lieu de rencontre : son objet et sa localisation
2. Une salle des fêtes
3. Un parcours de santé
4. la réactualisation du processus de concertation et de co-construction au niveau requis pour un projet de cette ampleur. Les différents ateliers ont rassemblé seulement une vingtaine d'habitants

Nous communiquons ce mémorandum aux services en charge de l'élaboration des études et nous vous serions reconnaissant de rencontrer les décideurs de ce projet afin de débattre des dispositions à prendre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Mohamed Zouaoui, président Pierre Michel, secrétaire

Annexe : Mémorandum Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes du 20 mars 2018



Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes

Créé en 2015

Association A3CE déclarée N° W912009413 fondée en 2016 (26 octobre)
Siret 83308663600018, APE 9499Z

Mémoire : Concertation & Co-construction NPRNU Tarterêts 22 mars 2018

Lieu de rencontre - Caractéristiques

- Une demande sur un « lieu de rencontre » est exprimée. Ce lieu de rencontre répond à un besoin de créer un espace dans lequel les habitants se retrouvent autour de services socioculturels :
 - Attractivité et convivialité
 - Accès à la culture, médiathèque, ludothèque
 - Atelier numérique, aide administrative et médiation
 - Espace de rencontre & d'échange, représentatif de la vie du quartier, bancs et tables
 - Exposition, information, lieu de mémoire, arbre de vie symbole de la pluralité des cultures, des origines, mais qui se rassemblent autour des valeurs de la République
 - Espace intérieur et aussi extérieur ouvert sur un environnement naturel
 - Café philo, lieu d'échanges interculturels, intergénérationnels, de témoignage, basé sur l'ouverture, la tolérance
 - L'attractivité du lieu peut se développer en accueillant le bureau postal en débat actuellement et dont les habitants demandent le maintien dans le quartier
 - Le relais citoyen, un point d'accès au conseil de quartier, y ont leur place.
 - Ce que ce lieu n'est pas : un centre (traité par ailleurs) d'activités sportives, un centre commercial, un centre d'activités pour la jeunesse. Il est un complément de la Maison des Associations et des Maisons de Quartier
 - Forte implication associative dans la gestion du lieu



Lieu de rencontre - Localisation

Sa localisation a fait l'objet de débats lors des réunions et 3 lieux sont privilégiés :

- En limite du parc Aimé Césaire, ce qui a l'avantage de développer l'attractivité du parc, de l'avis général peu utilisé
- Dans l'ancienne chaufferie, avec le bénéfice de préserver ce bâtiment valorisant le quartier
- En limite de la trame verte, projet peu connu à ce jour.
- Dans tous les cas, un lieu central est privilégié, proche de la Maison des Associations et du marché. L'objectif est de donner à ce quartier de 8000 habitants une âme de place de ville et une image d'un quartier auquel les habitants sont attachés, mais trop perçu que comme un ensemble de logements à rénover, à défaut de d'ouvrir ce quartier sur le reste de la ville. Développer l'attractivité du quartier, c'est aussi se donner des moyens supplémentaires pour favoriser la mixité sociale.



MDQ – Salles des fêtes – Parcours de santé

- Une interrogation existe sur la Maison de Quartier des Tarterêts dont l'usage est peu connu.
 - Quelle est sa place dans le dispositif urbain, et son utilisation est-elle au niveau attendu ?
- Une demande sur une salle des fêtes (ouverte pour l'ensemble de la ville) s'exprime fortement puisque nous constatons à regret qu'il n'y en a plus sur la commune.
- La création d'un parcours de santé est demandée et il a sa place dans le projet de renouvellement urbain.



1 - Point sur la concertation - Définition

- Information
 - Ex : panneaux d'affichage du relais citoyen
- Consultation
 - Ex : réunion avec des associations, prise en compte des avis/demandes
- Concertation
 - Ex: débats et alternatives
- Co-construction
 - Ex : Construire une solution en partie ou totalité



2 - Concertation et Conseil Citoyen

- Tout ce qui relève du contrat de ville :
- NPNRU
 - Contribution à la réflexion sur le NPNRU
 - Échange avec l'équipe Ville/Agglomération
 - Avis
- Participation à des séances de travail

- Formulation d'avis sur des sujets précis à définir :
 - - Par le CC (auto-saisine)
 - - Par la mairie (saisine)



3 - Ce que prévoit l'ANRU sur la participation des habitants

- Les habitants et usagers du quartier, notamment les représentants des associations de locataires sont parties prenantes du projet de renouvellement urbain. Ils sont associés à toutes les étapes, dans une dynamique de co-construction : partage du diagnostic préalable, élaboration du projet, suivi des réalisations, évaluations des résultats du projet. Des représentants du Conseil Citoyen mis en place dans le cadre du contrat de ville participent aux instances de pilotage du projet de renouvellement urbain.
- En s'appuyant notamment sur les conseils citoyens et les maisons de projet, et en cohérence avec les orientations du contrat de ville, le porteur de projet prévoit, en lien avec l'ensemble des partenaires, les moyens nécessaires pour soutenir le dialogue participatif et reconnaître la maîtrise d'usage des habitants



4 - Les objectifs du NPRNU définis par l'ANRU

- Augmenter la diversité de l'habitat
- Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées
- Favoriser la mixité fonctionnelle, consolider le potentiel de développement économique
- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants
- Améliorer l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers
- Réaliser des aménagements et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les évolutions futures



5 - Demandes du Conseil citoyen de Corbeil-Essonnes

- Nous notons que les panneaux d'information sur le projet de renouvellement urbain traitent essentiellement de la phase 1 et prêtent à confusion sur la réalisation des équipements publics à venir.
 - Le planning doit être réactualisé, les montants affichés de 200 millions d'euros dont 20% d'équipement public ne correspondent pas à la phase 2.
 - Le plan du quartier affiché est difficilement lisible et la réalisation d'une maquette à laquelle le conseil citoyen peut s'associer améliorerait la visibilité et la compréhension du projet.
- Nous renouvelons notre demande d'information du processus de concertation, les moyens mis en œuvre actuellement comme le cahier du relais citoyen, l'adresse mail, ne sont pas à la hauteur des enjeux du projet.
 - L'atelier N°2 devait faire l'objet d'une large distribution d'un flyer d'invitation, ce que nous n'avons pas constaté.
 - Les différents ateliers ont rassemblé moins d'une dizaine d'habitants et autant de membres de la table des Tarterêts.
- Nous souhaitons, conformément à la charte du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes, que les alternatives soient développées avec débat afin que la concertation et la co-construction, dont nous ne méconnaissons pas la difficulté, puisse valoriser les décisions prises dans l'intérêt général des habitants.

6 – Etape : rendu du diagnostic

- 20 sept 2017 – rendu du diagnostic
 - Habitants et conseil citoyen absents
- Le diagnostic a été structuré selon les 3 objectifs fondamentaux du renouvellement urbain et social du quartier des Tarterêts dans les 10 ou 15 prochaines années.
- 1 - Diversifier le parc immobilier pour aboutir à une vraie mixité sociale permettant de parler d'un quartier populaire capable d'accueillir toutes (ou presque) les catégories sociales.
- 2 - Rendre le quartier le plus actif possible pour créer des emplois et renforcer son attractivité, y compris résidentielle.
- 3 - Créer une trame verte support de biodiversité et d'usages multiples pour les habitants du quartier

Le rôle central de la chaufferie : pôle central socio culturel est mentionné



7 : Etape : janvier – mars 2018

- 27 octobre 2017 - Atelier équipement sportifs
 - Pas d'habitants ni de jeunes sportifs, 4 membres du CC, 4 responsables de sports
- 26 janvier 2018 – permanence - 2 Habitants – 5 CC
 - Exposer la mémoire du quartier
 - Lieu de rencontre et réappropriation des espaces
 - Débattre du projet
 - Une maquette pour mieux s'approprier le quartier
 - Ouvrir le débat sur la procédure d'aménagement , comment plus impliquer les habitants ?
 - Désenclavement vers la ville
- 16 mars 2018
 - 3 habitants et le CC
 - Caractérisation du lieu de rencontre
 - Salle des fêtes

Reste 1 ou 2 ateliers selon le planning affiché :

Mars 2018 - Finalisation des études

Mai 2018 – Clôture et réunion d'information publique

